

## L'AIRES URBAINE

## Faits divers

## Deux hommes mis en examen pour extorsion

**Hérimoncourt.** Les faits se déroulent dimanche dernier. En fin d'après-midi, un Erbaton d'une vingtaine d'années vient déposer plainte à la brigade d'Étupes, accompagné de son père. L'homme porte de nombreuses traces de blessures et d'hématomes. Il sort de l'hôpital où on lui a délivré un certificat d'arrêt de travail de quinze jours.

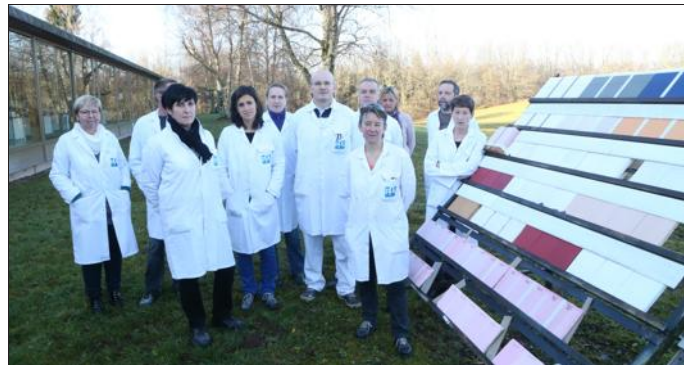
Le Doubien raconte que le même jour, deux hommes, un peu plus âgés que lui, l'ont agressé dans un garage à Hérimoncourt. Selon le plaignant, ces derniers ont utilisé des armes et lui ont volé de l'argent. Quant aux causes, elles ne sont pas claires. Un trafic de stupé-

fians pourrait en être à l'origine. Cela étant, la victime dit n'avoir aucun lien avec le milieu de la drogue.

Grâce à la description faite des auteurs présumés, les gendarmes vont facilement les identifier. Ces deux Audincourtois sont interpellés mercredi matin et placés en garde à vue. Hier après-midi, ils ont été déferés au parquet et mis en examen.

Une information judiciaire est ouverte pour extorsion avec arme et violences aggravées. Le parquet a requis l'incarcération des suspects. Le duo a été présenté au juge des libertés et de la détention en fin de journée. La décision du magistrat n'est pas encore connue.

A.L.

Social Le laboratoire Recherche et Développement de PPG devrait fermer le 1<sup>er</sup> mars Peintures amères

■ Onze personnes dans l'attente au laboratoire de Sermamagny, dans le Territoire de Belfort. Photo Xavier GORAU

« C'est le plus beau laboratoire du groupe, un centre d'excellence en Europe, et pourtant il fermera le 1<sup>er</sup> mars. » Dans la bouche des salariés de l'unité de Sermamagny (Territoire de Belfort) du groupe américain PPG (Pittsburgh Plate Glasses), ce sont l'incompréhension et l'amertume qui priment.

Le groupe a en effet annoncé sa décision fin octobre et les négociations dans le cadre du plan social pour l'emploi devraient se clore aujourd'hui, avec une signature annoncée pour le 11 janvier. Sonnant ainsi la fin des ex-peintures Gauthier, une société fondée en 1925 à Valdoie et qui employait jusqu'à 400 personnes dans ses années fastes. Pour marquer leur désarroi, les salariés ont décoré de noir le sapin contemporain qui trône à l'espace café, avec le prénom des onze personnes concernées.

## Un chiffre d'affaires en hausse

« Le plan prévoit en effet onze licenciements », explique l'une d'elles, « et cinq relocalisations dans le Territoire de Belfort pour des postes ayant principalement trait à l'informatique. Deux postes de responsables ne sont pas touchés. L'activité de notre laboratoire devrait être transférée sur le site de production du groupe à Ruitz, près de Béthune, dans le Pas-de-Calais, où sept postes seraient créés. À ce jour, personne n'a émis le vœu de partir là-bas. »

Les salariés, représentés par la CFDT, font part de leur colère : « La direction nous parle d'une nécessaire rationalisation des coûts avec un rapprochement entre laboratoire de recherche et unité de production, ce que nous pouvons comprendre. Mais ce qui nous fait mal, c'est de s'entendre dire qu'on est devenu mauvais alors que le labo, spécialisé dans la peinture de façade et l'isolation, n'avait pas été concerné par la restructuration de 2004, avec la fermeture du dépôt, à cause justement de nos compétences et de notre expérience. Pour nous, c'est un gâchis. »

Les salariés font également part de leur incompréhension au niveau de la santé financière du groupe : « On nous dit que cela va mal en France dans le domaine de la façade et de l'isolation thermique, mais PPG, qui commercialise des marques comme Gauthier, Seigneurie, Sigma, Guitet, Ripolin ou Freitag, fait plus de 15 milliards de dollars de bénéfices dans le monde. Son PDG a même annoncé une augmentation de son chiffre d'affaires de 6 % en 2015. »

Sans préjuger des décisions à venir, on peut annoncer la fin effective d'une activité emblématique dans la région.

François ZIMMER

Devenues IPA (Industrie des peintures associées) en 1971, puis Sigma coatings en 1990 et Sigmakalon en 1999, les ex-peintures Gauthier ont été vendues au fonds de pension américain Bain capital en 2003 avant d'être intégrées au groupe PPG en 2008.

## Hôpital

## Un courrier et une motion contre le parking payant

Dans un courrier adressé à Pierre Roche, directeur de l'Hôpital Nord Franche-Comté, au sujet du projet de parking payant sur le site du futur hôpital médian à Trévenans, le député de Haute-Saône Jean-Michel Villaumé (PS) s'étonne que « la question du stationnement n'ait pas fait l'objet d'une concertation avec les élus de l'Aire urbaine ». « Une telle décision risque en effet d'entraîner une forme de discrimination entre les usagers du service public hospitalier, entre ceux dont les familles pourront payer pour visiter leur proche hospitalisé et ceux dont les familles ne le pourront pas ou qui, a minima, réduiront leurs visites », écrit l'élu. « Pour le patient, le coût du parking vient s'ajouter au paiement du forfait hospitalier, ce qui alourdit considérablement la facture, dans un contexte où beaucoup de Français renoncent déjà à se soigner pour des raisons financières. »

« Les patients qui viennent consulter en externe peuvent parfois être pris en charge avec retard, ce qui augmente la durée du stationnement et donc engendre des frais supplémentaires », poursuit le député. « Les établissements hospitaliers qui ont mis en place un parking payant constatent un mécontentement récurrent des usagers, qui se traduit parfois par une forme d'animosité à l'égard du personnel. » Jean-Michel Villaumé espère que Pierre Roche saura « entendre le mécontentement que beaucoup d'élus ont exprimé à ce sujet ». Même son de cloche du côté du conseil départemental du Territoire de Belfort, réuni hier, qui a adopté une motion contre le parking payant de l'hôpital. Les élus se déclarent « profondément choqués » par l'annonce effectuée par le directeur « lors d'une cérémonie de remise de médailles aux salariés de l'hôpital, sans qu'aucune concertation n'ait été faite au préalable lors d'un conseil de surveillance ». Ils rappellent que le conseil départemental s'était porté acquéreur des terrains avant de les rétrocéder à l'hôpital pour l'euro symbolique et ainsi permettre sa construction.

## L'histoire du jour

## Climat « malsain » à la mairie

Une quarantaine d'agents a débrayé une heure jeudi matin pour dénoncer un climat « malsain » à la mairie de Mandeuve. Sept employés ont saisi la justice pour harcèlement.

Y aurait-il la révolution à la mairie de Mandeuve ? « Une révolution dans un verre d'eau », tempère en haussant les épaules Jean-Pierre Hocquet, le maire de la commune de 5100 habitants. Avec le soutien des retraités et des sections CFDT Interco 25 du pays de Montbéliard, ils sont tout de même près de 80 à battre le pavé sur le parvis de l'hôtel de ville sous la bannière « Y'en à marre, on est KO ». Même le père Noël planté sur la place a le regard... revendicatif ! Ce n'est pas pour être raccord avec un quelconque folklore syndical si le personnel municipal clame publiquement son « mal-être » au travail.

## « Personnel en souffrance »

« Ce climat malsain, ce n'est pas moi qui l'ai instauré », se défend le maire. « Certaines personnes qui vont prochainement quitter la collectivité se sont ingénies à mettre de l'huile sur le feu et à entretenir les braises. »

Du côté des agents, de la voirie, à l'urbanisme en passant par les services administratifs, la ritournelle n'est pas la même. « Certains viennent travailler avec la peur au ventre. La pression est permanente. Des gens ont été écartés, d'autres mis en place sans la moindre concertation. Nous sommes sans cesse sur nos gardes », lâche Nathalie Courvoisier, secrétaire de la section CFDT à Mandeuve, agent territorial à la mairie depuis vingt ans. D'abord à la communication. Depuis à l'urbanisme. « Nous ne cherchons pas le conflit », insiste-t-elle. « Seulement à travailler sereinement dans le respect, l'écoute et le dialogue. Or, notre intégrité, notre honnêteté et notre sens du service public sont sans cesse mis en cause. A tel point qu'il y a un vrai mal-être des agents dans l'exercice de leurs missions. »

Le personnel en grève dénonce, entre autres, la nomination d'agents de prévention, « les yeux du maire chargés de fliquer le personnel ». « Faux », riposte Jean-Pierre Hocquet. « Sous mon autorité directe, des agents



■ Le personnel de la mairie de Mandeuve se dit KO. Un acronyme en verlan de OK comme Hocquet, le nom du maire de la cité mandubienne. Photos Francis REINOSO

de prévention ont effectivement été nommés et seront assermentés pour exécuter des constats sur la sécurité au sein des services comme dans n'importe quelle entreprise. Pas plus. » Chacun sa vision des choses.

## Plaintes pour harcèlement

« Le personnel est en souffrance. Bafoué et dévalorisé », assure Maryse Perrot-Minot, la directrice du CCAS (centre communal d'action sociale). Pèle mèle, elle évoque « des reproches incessants » et « des insultes. Le maire est allé jusqu'à traiter le CCAS de "trou de m..." Intolérable ». Elle a déposé plainte pour harcèlement moral. Comme six autres agents de la collectivité mandubienne. Les plaintes ne visent pas seulement le maire. Depuis un an, l'affaire est entre les mains des gendarmes de la brigade des reproches. « Affaire en cours. Rien à dire à ce sujet, si ce n'est que je suis serrein », ponctue le maire Jean-Pierre Hocquet.

« Je travaille à la mairie depuis vingt-trois ans, je suis cadre A, directrice d'un service et pourtant, je ne suis associée à aucune décision concernant le CCAS. Tout est fait dans notre dos par le maire et l'adjointe aux affaires sociales comme s'il y avait un CCAS bis. Comprenez que nous soyons à bout », dénonce Maryse Per-

rot-Minot. Marie-France Garnichez, agent depuis trente-cinq ans au CCAS abonde : « La pression est trop forte. La dignité des personnes est atteinte. »

« Pour le CCAS, il y a un président qui est le maire, un vice-président chargé des affaires sociales. Les décisions, c'est moi qui les prends. Charge au personnel de les appliquer », riposte Jean-Pierre Hocquet.

« On ne sait plus à qui se fier. La délation conjuguée à un climat délétère engendre ce climat malsain », s'enthousiasme Mathieu du service voirie.

## « Ça ne peut pas plaire à tout le monde »

Tous évoquent un audit des services « qui dure depuis un an, précipité et mal ficelé ». Selon le maire, sous l'ancienne gouvernance (socialiste), la définition des missions imparties à chaque service « manquait de clarté, tout comme la chaîne hiérarchique était floue. Les agents eux-mêmes le disent. Cet audit administratif doit permettre aux agents, dont la qualité professionnelle n'est pas remise en cause, d'exercer leurs missions dans de meilleures conditions. Point à la ligne. Quand on prend un logement, on fait un état des lieux. Pourquoi s'en priverait-on quand on prend les rênes d'une mairie ? »

Pas un peu trop dictatorial

le maire de Mandeuve ? « Du tout. J'ai trente-cinq ans de fonction publique derrière moi. Je suis quelqu'un qui apprécie d'évoluer dans un cadre réglementaire, qui aime les choses carrées. Forcément, ça ne plait pas à tout le monde. » Et la pression ressentie dénoncée par le personnel ? « Quelle pression ? Je leur demande de bosser normalement. Rien de plus. »

## « Pétris d'habitudes »

Si les agents se mettent en grève, ne serait-ce qu'une heure, c'est qu'il y a nécessairement un malaise ? Réel ou ressenti non ? « Le personnel n'aime pas qu'on change ses habitudes. Dans cette mairie, ils étaient pétris d'habitudes. Il n'y a

jamais eu une autorité qui les cadre bien dans leurs missions. Pour le coup, ça grince des dents. Les gens ont du mal à admettre qu'ils sont sous l'autorité d'une municipalité, laquelle définit une politique pour son mandat. »

Au cours des cinq jours qui ont suivi le dépôt du préavis de grève, le maire aurait pu recevoir les représentants du personnel. Il est resté en mode silence radio comme au cours du comité technique qui s'est tenu mercredi. « La CFDT n'a pas davantage moufté sur cette heure de grève », fait valoir le maire. Lui non plus en passant. « Je n'avais pas à le faire. Maintenant, ma porte à la mairie est toujours ouverte. Personne ne s'est présenté. »

Françoise JEANPARIS



■ Jean-Pierre Hocquet, le maire de Mandeuve.

Justice L'ancien maire d'Étupes a été condamné à six mois de prison avec sursis pour harcèlement moral

## La « baronne » interdite de mandat

CINQ SALARIÉS ont été déboutés. Mais deux ont été reconnus en leur qualité de victimes. Ce jeudi, le tribunal correctionnel de Montbéliard a rendu son délibéré concernant l'ancien maire d'Étupes qui avait comparu, le 5 novembre pour harcèlement moral (notre édition du 6.11).

Catherine Dessables, 50 ans, a été condamnée à six mois de prison avec sursis. Il lui est désormais interdit, et à titre définitif, d'exercer le mandat de maire. Elle devra payer 800 € à chacune des victimes, une femme et un homme, ainsi que 1.000 € au syndicat intercommunal de la CFDT, qui s'était constitué partie civile.

Les juges ont ainsi suivi les réquisitions et sont même allés au-delà. Lors de l'audience, le procureur Caroline Greff, qui avait demandé six mois de prison avec sursis (sans l'interdiction de mandat), n'avait pas mâché ses mots : « Madame avait pris le pouvoir. Nous sommes face à une baronne. Elle parle d'ailleurs de "mes" conseillers comme un seigneur parlerait de ses



■ Catherine Dessables devra payer 1800 € à ses victimes. Archives Francis REINOSO

gens », appuyait la représentante du parquet après l'instruction du dossier.

## Un climat professionnel délétère

Pendant près de six heures, les agents et les cadres avaient confié leur mal-être sous la mandature de ce maire (de 2011 à 2014). En préambule, M<sup>e</sup> Suissa, du barreau de Besançon, intervenant pour l'une des parties civiles, avait lu le SMS

envoyé par un cadre : « Je n'ai pas la force de venir. Nous portons tous en nous les stigmates de ce monstre. »

Tous évoquaient des actes humiliants répétés : refus de communication, mises au placard, surveillances systématiques, management autocratique. La directrice de la crèche, reconnue par le tribunal dans son statut de victime, avait peint un climat professionnel délétère : des

## Sécurité

## « Un maillage très serré pour les fêtes »

Le préfet du Territoire de Belfort l'a rappelé hier matin : « Il sera compliqué de passer dans les mailles » du dispositif mis en place sur les routes à l'occasion des fêtes de fin d'année. « Le dispositif est sensiblement renforcé pour cette période festive ainsi que pour les grands départs », poursuit Pascal Joly.

Les opérations porteront tout particulièrement sur la vitesse excessive et la consommation d'alcool et de stupéfiants. Les infractions routières aux stupéfiants ont d'ailleurs augmenté dans le département de 40 % comparativement à 2014. Ce volet répressif sera accompagné d'un volet pédagogique. Police et gendarmerie distribueront ainsi quelque 2.700 éthylotests, occasion de rappeler aussi les bonnes conduites à tenir.

Par ailleurs, le plan anti hold-up est reconduit jusqu'au 16 janvier. « J'ai demandé une présence accrue devant les grandes surfaces, particulièrement aux heures de fermeture », éclaire Pascal Joly. Cela se traduira aussi par la présence dissuasive de véhicules de patrouille et le renforcement d'un hélicoptère de la gendarmerie.